



**HAL**  
open science

## Un révélateur de massivité: l'énigmatique "un peu de"

Emilia Hilgert

► **To cite this version:**

Emilia Hilgert. Un révélateur de massivité: l'énigmatique "un peu de". Langue française, 2014, Les noms à la croisée du massif et du comptable, 183 (3), pp.101-116. 10.3917/lf.183.0101 . hal-02478993

**HAL Id: hal-02478993**

**<https://hal.univ-reims.fr/hal-02478993v1>**

Submitted on 14 Feb 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Un révélateur de massivité : l'énigmatique *un peu de* An indicator of massiveness: the enigmatic « *un peu de* »

Emilia Hilgert

Université de Reims Champagne – Ardenne

EA 4299 CIRLEP

[Publié dans *Langue française*, n°183, 2014, 101-116]

## Résumé

Cet article met en avant les principales dimensions qui structurent l'opposition *massif / comptable* par le biais du contraste entre « *peu de* », compatible avec les deux types de noms, et « *un peu de* », qui se combine exclusivement avec les noms massifs. L'examen de l'opposition entre ces deux expressions, considérées uniquement en tant que déterminants, se fait successivement selon l'expression ou non du nombre, selon la variabilité ou l'invariabilité sémantique relative à une norme quantitative, et selon la notion kleibérienne d'occurrence, qui réordonne les critères des limites intrinsèques ou contingentes et de l'homogénéité / l'hétérogénéité interne spécifiques aux occurrences massives ou comptables.

Mots clés : opposition massif / comptable, détermination, quantificateurs, indéfinis, occurrences.

## Abstract

This article highlights the key dimensions that structure the opposition *massif / comptable* through the contrast between “*peu de*”, compatible with both types of nouns, and “*un peu de*”, which combines only with mass nouns. Examination of the opposition between these two expressions, considered only as determiners, is successively done according to the number being expressed or not, depending on the semantic variability or invariability relative to a standard, and according to the kleiberian concept of “occurrences” which reorders the criteria of intrinsic or contingent limits and of internal homogeneity / heterogeneity specific to massive or countable occurrences.

Keywords: massive / countable opposition, determination, quantifiers, indefinite, occurrences.

## 1. Introduction

L'analyse de l'opposition *massif / comptable* fait nécessairement appel aux propriétés distributionnelles et sémantiques des déterminants sélectionnés par les noms qui manifestent l'un ou l'autre de ces traits, sinon les deux. Si au niveau lexical les noms en tant que tels assurent une référence basée sur le critère ontologique des types d'entités dénotées, intrinsèquement comptables (*arbre*) ou intrinsèquement massives (*sable*), ou manifestant les deux traits (*poulet, sucre*), ce sont les déterminants, au niveau syntagmatique, qui précisent le trait massif (*du sable*) ou comptable (*un arbre*), ou le double trait des noms polysémiques (*du poulet – un poulet, du sucre – deux sucres*) ou bien le transfert des uns dans la classe des autres (*ça, c'est de la voiture* ou *nous avons bu un vin de 1936*). L'article partitif *du* est, de ce fait, régulièrement utilisé pour vérifier la massivité des noms (*\*un sable vs du sable*, ou *si on ajoute du sable à du sable, on a encore du sable*) ou la conversion d'un non massif en massif (*il joue du Mozart*).

Notre attention ne se portera pourtant pas sur le classique *du*, mais sur *un peu de*, locution qui a interpellé les linguistes par l'orientation positive de la grandeur quantitative qu'elle exprime, révélée par sa comparaison avec *peu de*, à orientation négative :

« *Peu de courage* signifie [...] une « quantité » de courage qui s'approche dangereusement de la quantité nulle et qui risque de ce fait de rester inopérante ; *un peu de courage* suggère, au contraire, une « quantité » faible mais non point négligeable ». <sup>1</sup> (Martin, 1969 : 84)

De même, *peu* permet la décomposition de l'information propositionnelle en deux éléments de sens, présupposé et posé ou asserté, ce que *un peu* ne permet pas (Ducrot, 1972 : 201) :

- (1) *Pierre a bu peu de vin blanc* (présupposé : *Pierre a bu du vin blanc* ; asserté : *la quantité de vin blanc qu'il a bu a été faible*)
- (2) *Pierre a bu un peu de vin blanc* (présupposé ? ; la phrase pose directement que Pierre a bu une faible quantité de vin blanc).

Ce qui, par contre, a moins retenu l'attention des spécialistes, c'est le comportement particulier de *un peu de* dans le cadre de l'opposition *massif / comptable*. On n'a pas manqué, certes, de noter que, à l'instar de *du*, le déterminant *un peu de* réclamait un nom massif (Martin, 1969, Doetjes, 2001), comme en témoigne l'opposition entre (3) – (4) et (5) – (6) :

- (3) *Paul a mis du sucre / un peu de sucre dans son café*
- (4) *Il y avait de la tristesse / un peu de tristesse dans son regard*
- (5) *Paul a acheté des livres / \*un peu de livres*
- (6) *Paul a mis deux sucres / \*un peu de sucres dans son café*

Cela montre, indéniablement, au moins dans la cas de *sucre*, qui a dès le départ, intrinsèquement, les deux traits (*du sucre, un sucre*), que l'emploi comptable est éliminé rien que par l'adjonction de *un peu de*. *Peu de*, que l'on retrouve morphologiquement dans *un peu de*, n'a pas cette même vertu, vu qu'il se combine avec les deux types de noms, massifs et comptables :

- (7) *Paul a mis peu de sucre dans son café.*  
*Paul a acheté peu de livres.*

Comment se fait-il que deux locutions quantificatrices comme le sont *un peu de* et *peu de*, exprimant en gros une quantité indéterminée identique (à savoir une quantité « faible » de N), mais d'orientation quantitative différente (positive ou négative), ne peuvent déterminer le même type de noms, *peu de* pouvant se combiner avec les noms comptables comme avec les noms massifs, alors que *un peu de* et ses variantes *un petit peu de / un tantinet de* n'acceptent que les noms massifs ?

Etant donné que la seule différence entre les deux quantificateurs est la présence de *un* dans l'une et son absence dans l'autre, on pourrait penser que c'est *un* qui est le responsable de la restriction de *un peu de* aux noms massifs. Mais le fait de retrouver *un* dans des constructions de quantification de même type comportant un substantif quantificateur (Buvet, 1993, Benninger, 1999), comme *un tas de N* par exemple, qui peuvent, ainsi que le montrent (8) et (9) :

- (8) *Il a lu un tas de livres*
- (9) *Il a mis un tas de sucre dans son café*

s'accommoder d'un N massif comme d'un N comptable, oblige à renoncer à cette hypothèse.

Comme *peu* tout seul ne peut pas faire l'affaire non plus, puisque *peu de* reste ouvert aux deux types de noms, ce ne peut être que la conjonction de *un* et de *peu* dans l'unité *un peu de* qui s'avère décisive dans l'histoire. L'objectif de notre contribution sera précisément de mettre en évidence en quoi cette conjonction se révèle déterminante. Nous essaierons en effet de montrer comment et pourquoi se fait le blocage de *un peu de* avec les noms comptables et pourquoi il n'a pas lieu avec *peu de*. Notre explication fera appel à deux notions qui s'avèrent

---

<sup>1</sup> Partant de ces « cinétismes » inversés décrits en termes guillaumiens, Martin (1969) observe que *peu* tendant vers le négatif se combine préférentiellement avec des adjectifs positifs, rejetés par *un peu* (*il est peu aimable* vs *\*il est un peu aimable*). Ducrot (2005) se sert des mêmes valeurs, affirmative (*un peu*) et négative (*peu*), pour montrer leur fonctionnement discursif argumentatif.

centrales dans le fonctionnement de l'opposition *massif / comptable* : la notion d'occurrence (d'entités massives et d'entités comptables) et la notion corollaire de situation d'occurrences (Kleiber, 2011, 2012 a et 2013). Ces deux notions nous permettront d'apporter une réponse satisfaisante à l'énigme représentée par *un peu de* dans la problématique de l'opposition *massif / comptable*. Quoique portant sur un sujet limité, notre enquête nous conduira à mettre en avant les principales dimensions qui structurent l'opposition *noms comptables / noms massifs*. Nous serons aussi amenée à aborder des cas plus particuliers comme celui des noms pluriels « massifs » — de différents types — dont certains (cf. *épinards*), malgré le nombre pluriel, acceptent *un peu de* à cause de leur massivité :

(10) *Je voudrais encore un peu d'épinards.*

## 2. Une explication en termes de Nombre

### 2.1. Nombre et Mesure, subordonnés à Quantité

Du point de vue de la constitution du syntagme nominal, Milner (1978) distingue les déterminants et les « expressions quantitatives nominales », c'est-à-dire celles qui contiennent un substantif quantificateur (*foule, litre, verre*), selon la référence ou la non référence au nombre comme trait subordonné à la quantité<sup>2</sup>. Suivant ce critère, les noms comptables et les noms massifs se distinguent par le choix de déterminants indéfinis spécifiques, tout en ayant en commun les déterminants de type défini (article défini, déterminants possessifs et démonstratifs). Du côté des indéfinis, ils sélectionnent respectivement *un, deux* (et autres cardinaux), *des, quelques, plusieurs, certains, chaque, aucun*, s'ils sont comptables (série A), et *du, des (des épinards)*, s'ils sont massifs (série B). Une troisième série de déterminants indéfinis se combine avec les deux types de noms. Ce sont les déterminants composés sur la base d'un adverbe : *combien de, peu de, beaucoup de, trop de, tant de, assez de, énormément de* (série C). Enfin, ceux qui sont construits sur la base d'un substantif quantificateur (la série D) se répartissent en fonction du sens de celui-ci et de sa compatibilité sémantique avec les noms sélectionnés<sup>3</sup>. La différence entre ces groupes de déterminants se joue donc entre les deux notions subordonnées à 'quantité' que sont le 'nombre' pour les comptables et la 'mesure' pour les non-comptables :

- la série A comprend les déterminants spécialisés pour exprimer le 'nombre'
- la série B comprend les déterminants spécialisés pour l'expression de la 'mesure'
- la série C comprend les déterminants neutres quant à la différence '±nombre', c'est-à-dire qu'ils sont compatibles avec le 'nombre' et avec la 'mesure', à l'exclusion de l'unité ou du nombre *un*
- la série D comprend les expressions quantitatives nominales qui signifient, selon le sens du substantif quantificateur, soit le 'nombre' des quantifiés (*foule, multitude*) en excluant le 'nombre' pour eux-mêmes (*\*deux multitudes de*), soit la 'mesure' des quantifiés (*litre, verre*) pouvant accepter le 'nombre' pour eux-mêmes (*deux litres de*), soit la neutralité quant à la différence '±nombre' ou '±mesure' (*kilo, tas*), pouvant acceptant le 'nombre' pour eux-mêmes.

Quelle serait la place de *un peu de* dans cette classification<sup>4</sup> ? Rappelons d'abord la différence entre *un peu de* et l'article partitif *du*, qui est un « quantificateur » de N massifs pour Milner (1978 : 32, « le partitif définit une fraction de matière, c'est donc une expression

<sup>2</sup> « Les données morphologiques mènent donc à l'hypothèse suivante : les noms non-comptables et les comptables entrent dans des structures qui ont des caractères communs ; en d'autres termes, la distinction comptable / non-comptable n'est qu'une partition à l'intérieur d'un groupe plus vaste, qu'on peut appeler le *quantitatif* » (Milner, 1978 : 32).

<sup>3</sup> Le critère de la quantité laisse de côté *quel* et *n'importe quel*, qui acceptent les deux types de noms parce qu'ils expriment la qualité, qu'elle s'applique à des entités individuelles ou à des types d'entités (Van de Velde, 1995 ; Milner, 1978, s'y intéresse du point de vue des phrases interrogatives et exclamatives).

<sup>4</sup> Cette locution n'apparaît pas explicitement dans l'analyse des quantificateurs donnée par Milner (1978).

quantitative »). Or, on n'a pas manqué de voir que *du N* ne transmet aucune information de quantité. Dans *Pierre boit du vin* ou *Les Saoudiens vendent du pétrole*, les syntagmes *du vin* et *du pétrole* désignent des entités massives sans aucune idée de quantité ou, par défaut, avec une idée de quantité indéterminée, qui peut être faible ou grande ou très grande, et qui est inférable du contenu propositionnel et non grâce au déterminant. Cela permet à Attal (1976) de défendre la thèse largement adoptée depuis, à propos de *du* et *des*, qu'ils posent avant tout l'existence et non la quantité. On peut tout au plus dire que les SN comportant *du* et *des* introduisent dans le discours une occurrence d'entité massive ou une pluralité d'individus, sans aucune information sur l'ordre de grandeur de la quantité. Par contraste, *un peu de* est une vraie expression de quantité, exprimant par elle-même un ordre de grandeur.

Pourtant, *un peu de* est différent morphologiquement des expressions quantitatives nominales, parce qu'il comprend une base adverbiale, mais il leur est apparenté, parce qu'il comporte, comme celles-ci, l'article *un*. Il est en même temps sémantiquement apparenté à *une goutte d'(eau)*, *une miette de (pain)*, *un grain de (sable)*, *un brin d'(herbe)*, qui, comme *un peu de*, expriment une quantité faible de N massif et rejettent le 'nombre' ou le pluriel des N comptables (\**une miette de pains*, \**un brin d'herbes*, \**une goutte de citrons*). Il y a toutefois une différence entre ceux-ci et *un peu de* : par le substantif quantificateur qu'ils contiennent, ils nomment des formes que peuvent prendre ontologiquement les entités massives *eau*, *pain*, *herbe*, *sable*, *ciboulette*. *Un peu de* ne pourvoit pas les N massifs du même type de limites, évoquant une forme ontologique, mais de limites simplement quantitatives. On arrive ainsi à rappeler que le critère du rejet du 'nombre' est, certes, important, mais qu'il ne dit pas tout sur le fonctionnement des massifs, parce que le rejet du 'nombre' ne prend pas explicitement en compte le fait que les entités massives sont dépourvues de limites propres et que les expressions de quantité leur fournissent des limites ontologiques ou contingentes (ce qui posera le problème des limites dans le cas de *du*). Si la définition des entités comptables ou massives se fait, du point de vue de la référence lexicale, en termes de présence ou absence de limites intrinsèques et de structuration interne hétérogène ou homogène, la « fraction de matière », pour ne prendre en compte que les N massifs concrets, n'est pas encore définie de manière satisfaisante par le simple rejet du 'nombre'.

## 2.2. Nombre et valeurs quantitatives variables

L'explication que donne Doetjes (2001) à la différence entre les quantificateurs comptables ou non-comptables s'appuie elle aussi sur la notion de 'nombre' : « [les noms non-comptables] ne doivent pas être considérés comme des singuliers mais comme des expressions qui ne sont pas marquées pour le nombre » (*op. cit.* : 120). Toujours est-il que *peu* accepte les deux traits, [+nombre] et [-nombre], alors que *un peu de* non. Pour expliquer cette différence, Doetjes (2001) fait appel au critère du sens gradable du premier, rapporté à une norme de la quantité exprimée. Dans son classement des quantificateurs selon la comptabilité ou non avec des substantifs, elle distingue ainsi :

- les quantificateurs « catégoriels » comme *un*, *chaque*, *deux*, *quelques*, *plusieurs*, *un peu*, qui ont un seul trait, dans le sens où ils sélectionnent une seule catégorie de noms, soit comptables (singuliers ou pluriels), soit non-comptables ;

- les quantificateurs « sémantiques » (*peu*, *beaucoup*), caractérisés par des traits multiples : ils sélectionnent plus d'une catégorie de noms, s'utilisent en tant qu'adverbes avec d'autres catégories lexicales (des verbes ou des adjectifs) et surtout expriment des degrés de quantité se rapportant à une norme, ce qui les rend particulièrement compatibles avec l'addition homogène propre aux massifs et aux pluriels indéfinis (*du N + du N = du N*, *des N + des N = des N*). L'énigmatique *un peu*, qui peut être adverbe auprès de verbes, adjectifs ou

adverbes, ne partage pourtant pas l'ouverture catégorielle des autres quantificateurs adverbiaux (*peu, beaucoup*), et cela proviendrait de sa non ambiguïté quantificatrice :

« Pour être compatible avec les pluriels et les non-comptables, *un peu* devrait être ambigu entre « un petit nombre » et « une petite quantité ». [...] Les Qs tels que *peu*, par contre, n'ont pas besoin d'être ambigus pour être compatibles avec les pluriels parce qu'ils indiquent une quantité par rapport à une norme ou par rapport à une quantité donnée dans le contexte ». (Doetjes, 2001 : 141)

La différence entre *peu* « sémantique », indiquant un ordre de grandeur variable, relatif à une norme inférable, et *un peu* « uni-catégoriel » excluant l'interprétation en termes de norme et de valeur, rejoindrait l'analyse en termes de présupposition, valable pour le premier et impossible pour le second (Ducrot, 1972<sup>5</sup>). Est-on allé, pour autant, jusqu'au bout de l'explication de la différence entre les deux<sup>6</sup> ?

### 3. Une explication en termes d'occurrences

#### 3.1. Occurrence et situation d'occurrence

Une description plus récente de la distinction massif / comptable, donnée par Kleiber (2011, 2012 a, 2013), prend comme critère la notion d'*occurrence(s) d'une catégorie générale désignée par un nom*, qui n'élimine pas la présence ou l'absence du 'nombre', mais tente de lui donner une explication. Dans sa définition, l'*occurrence* d'un nom :

- renvoie aux instances, individus ou exemplaires qui appartiennent à la catégorie dénommée par ce nom (une occurrence de *rose*, de *cheval* ou de *sable*)
- est l'instanciation ou l'exemplification d'une entité générale et ne peut avoir d'occurrences d'elle-même
- est liée à un cadre délimitatif (une *situation d'occurrence*), dans lequel elle se manifeste ou se laisse appréhender et qui met en scène aussi bien des occurrences réelles, contingentes, spécifiques, que des occurrences potentielles ou contrefactuelles, allant jusqu'aux occurrences génériques, la situation d'occurrence étant dans ce dernier cas l'ensemble des mondes possibles.

La notion de *situation d'occurrence* pose autrement la question du dénombrement, parce que c'est elle qui est responsable non seulement du statut réel, virtuel ou contrefactuel des occurrences, mais aussi de leur détermination quantitative. Par exemple, une situation d'occurrence qui est décrite par l'énoncé *Dans le tiroir il y avait trois livres* met en scène des livres qui sont perçus en une fois et que l'on ne peut compter que parce qu'ils ont une forme intrinsèque propre à leur catégorie, la même pour tous, et qui permet de les nommer *livres*. Leur comptabilité est ainsi liée conjointement à l'*homogénéité des formes intrinsèques* des exemplaires d'une catégorie et à la situation d'occurrence qui empêche leur perception un à un (cf. *?Dans le tiroir il y avait un livre, un livre, un livre...*), en provoquant une vue

---

<sup>5</sup> Il nous semble que la thèse de Doetjes et celle de Ducrot se rejoignent en cela qu'un énoncé tel que *il a bu peu de vin* ne peut générer une interprétation ducrotienne en présupposé (*il a bu du vin*) et posé (*il en a bu peu*) que parce qu'il exprime un degré de quantité se rapportant à une norme (*il a bu peu de vin* s'oppose à *il a bu une quantité normale de vin*) ou à un ordre de grandeur implicite (*il n'en a pas bu beaucoup*), propriété « sémantique » mise en avant par Doetjes.

<sup>6</sup> Pour l'instant, il y a un autre aspect qui nous semble intéressant : *un peu* est le seul que Doetjes (2001) retienne comme quantificateur des noms massifs à côté des déterminants classiques et son essai de définition du statut des noms « non-comptables » se concentre, par conséquent, sur cette locution, qui est plus proche des déterminants du type *peu de, beaucoup de* que des expressions contenant un substantif de quantité. (Re)dire qu'il comporte une base adverbiale ne résout pas tout le problème, parce qu'il comporte aussi, faut-il encore le rappeler, l'article *un*. Il y a, toutefois, un critère qui penche en faveur de son statut de déterminant adverbial, composé sur le même modèle que *peu de, beaucoup de* : c'est le fait que *un peu* fonctionne lui-même comme un adverbe, à l'instar de *peu* et *beaucoup* (*elle a dormi un peu, il est un peu fatigué, il parle un peu trop vite*). Comme le souligne aussi Martin (1969 : 75-76), « [I]e fait essentiel, celui qui doit retenir toute notre attention, est la correspondance systématique dans toutes les fonctions de ce vocable, de *peu* et de la locution *un peu de* ».

d'ensemble des entités ayant ce formatage *a priori* dans un groupe désigné par un pluriel. Si, en revanche, on découvrait des livres un à un ou par petits groupes, à chaque nouvelle découverte on dirait *Tiens, encore un livre* ou *Tiens, encore des livres*, mais cela constituerait à chaque fois une nouvelle situation d'occurrence(s) de *livre(s)*. Autrement dit :

- la forme des occurrences comptables ne dépend pas de la situation d'occurrence
- la situation d'occurrence apporte des limites au nombre d'occurrences y apparaissant
- leur nombre s'établit grâce à l'homogénéité des formes préconstituées des individus d'une catégorie comptable.

La notion d'*occurrence* s'applique aussi à des noms concrets tels que *sable, beurre, eau*. Ainsi, *J'ai acheté du beurre au supermarché hier* (Kleiber, 2013 : 100) décrit une situation d'occurrence qui délimite spatio-temporellement une occurrence spécifique de beurre et *Je vais acheter du beurre demain au marché*, une situation qui délimite une occurrence virtuelle de beurre, ces occurrences distinctes ayant, certes, des formes en tant qu'entités qui occupent de l'espace, mais des formes différentes de celles des entités comptables, en cela qu'elles sont occurrenceielles et peuvent donc être différentes d'une situation d'occurrence à une autre. Il s'ensuit que la forme des occurrences des noms concrets comptables est intrinsèque et homogène, alors que celles des occurrences de noms concrets massifs sont contingentes et hétérogènes :

« La forme d'une occurrence de *sable* est en effet variable (cf. un petit tas de sable, une brouette de sable ou encore deux monticules de sable, un ou plusieurs grains de sable, ou encore l'étendue de sable qui recouvre l'allée du jardin du voisin, etc.) ». (Kleiber, 2011 : 63)

Cela annonce l'explication du non-comptage des occurrences discontinues d'entités massives. Si, lors d'une promenade en forêt, explique Kleiber (2011 : 66), on peut dire *Tiens, voilà un champignon* et, plus loin, si on en voit un deuxième, dire *Tiens, en voilà un autre*, c'est que l'on identifie les mêmes formes et que le comptage est permis par leur identité formelle dans les deux situations d'occurrence. En revanche, si on voit du sable, on dit *Tiens, voilà du sable*, et plus loin, si on en voit encore, on ne dit pas *\*Tiens, en voilà un deuxième*, mais *Tiens, voilà encore du sable*. Le comptage est bloqué ici par l'hétérogénéité des formes occurrenceielles de *sable*, qui peuvent être variables, ce qui mène tout droit à la conclusion que le dénombrement d'occurrences exige *un principe d'individuation homogène a priori*. Autrement dit, pour les noms massifs concrets :

- la forme des occurrences massives varie selon la situation d'occurrence
- il y a une seule occurrence par situation d'occurrence, car c'est celle-ci qui limite la quantité de 'matière'.

La solution de Kleiber (2011) combine ainsi de manière particulière les critères d'homogénéité et d'hétérogénéité, courantes dans la définition des massifs et des comptables : un nom comptable est hétérogène du point de vue de la structuration interne de ses occurrences<sup>7</sup> et homogène quant à leur forme (ils ont une homogénéité formelle qui permet leur comptage), alors qu'un nom massif a des propriétés inverses, il est homogène quant à la structuration interne de ses occurrences et hétérogène pour ce qui est de leurs limites<sup>8</sup> (ses occurrences manifestent une hétérogénéité formelle qui empêche leur comptage). Les notions d'occurrence et de situation d'occurrence peuvent-elles éclairer la distribution de *peu de N* avec les deux types de noms et celle de *un peu de* uniquement avec les massifs ?

---

<sup>7</sup> Sauf pour les noms comptables qui organisent des entités à structuration homogène tels que *lac, mer, tache*, etc. (Kleiber, 1997).

<sup>8</sup> Ces propriétés caractérisent le trait massif des entités dépourvues de limites propres – limites contingentes hétérogènes et structuration homogène – et avec le pluriel indéfini (*des N*), qui, en tant que collection, a des propriétés semblables aux massifs : absence de limites en tant que collection et structuration homogène de la pluralité (répond aux tests d'addition et de division homogènes).

### 3.2. *Peu de et un peu de et la situation d'occurrence*

A la lumière de la notion de situation d'occurrence, on peut dire que :

(11) *J'ai acheté des roses*

met en scène un nombre non précisé d'occurrences de *rose*, comptables grâce à l'homogénéité de leur forme individuante intrinsèque, alors que :

(12) *Il y a eu peu de roses cette année*

met en scène des occurrences de *rose*, de forme homogène, individuante *a priori*, dont le nombre est signifié par *peu* - selon son sémantisme à orientation négative (Martin, 1969) et/ou se rapportant à une norme (Doetjes, 2001), décomposable donc en deux éléments de sens (Ducrot, 1972) -, et que, si :

(13) *\*J'ai acheté un peu de roses*

(14) *\*Il y a eu un peu de roses cette année*

ne sont pas possibles, c'est qu'il y a une contradiction entre les formes individuantes homogènes *a priori* des occurrences de *rose* et le sens de *un peu de*, qui fonctionne comme un massifiant. Ce sens massif provient de la conjonction, c'était notre hypothèse, de *un* et de *peu*, au sens où *un* influe sur *peu*, qui se laisse spécifier par *un*. Martin (1969 : 82) expliquait cette modification comme un changement de « cinétisme » :

« Dans la locution *un peu*, l'alliance de *peu* avec l'article *un* (dont le contenu se ressent peu ou prou de l'emploi possible comme numéral de l'unité), la combinaison avec un élément indiscutablement positif annule la visée négative du morphème *peu*. *Un peu de*, orienté du – au +, confirme l'idée négative ou l'idée positive contenue dans le vocable sur lequel il porte<sup>9</sup> ».

Or, du point de vue des occurrences de N massifs ou comptables, le fonctionnement morphosyntaxique de *un peu de* montre qu'il limite lui-même des occurrences individuelles, qu'il donne lui-même des limites (quantitatives, certes) à une occurrence, qui ne peut être, en conséquence, l'instanciation individuelle d'un N comptable, parce que celui-ci a des formes préétablies, ce qui ne s'accorde pas avec le sens de *peu* non plus. On a remarqué, bien entendu, que *peu* accepte les N comptables et les N massifs (alors que *un peu de* sélectionne des N massifs), mais pas assez le fait, souligné par Doetjes (2001), qu'il rejette, comme les autres adverbiaux, les N comptables au singulier, c'est-à-dire la quantification dans les limites d'un individu préformaté :

(15) *\*il y a peu de stylo / table / de train / de livre*

(16) *\*il y a beaucoup de stylo / table / de train / de livre*

ce qui signifie que *peu de* est spécialisé pour limiter soit la quantité [+nombre] supérieure à un, exprimant alors les limites quantitatives d'un groupe d'occurrences de N comptables, soit la quantité [-nombre], donnant des limites quantitatives à une occurrence de N massif. Ainsi :

(17) *Il y a peu de chômeurs dans ce pays*

signifie que leur nombre n'est pas important, et :

(18) *Il y a peu d'eau dans ce pays*

laisse entendre que la quantité d'eau n'est pas suffisante, et surtout, comme on se représente plusieurs manières d'exister de l'eau, sous forme de sources, de nappes phréatiques, de rivières, de pluies, etc., dispersées dans l'espace, que l'hétérogénéité de leurs formes empêche leur comptage, ce qui fait que l'appréciation *peu d'eau* ne peut être associée à un dénombrement.

En tout état de cause, l'interprétation de *peu de* [+ ou – nombre] ne provient pas de lui-même, mais des noms qu'il sélectionne, ce qui permet de penser que *peu de* et les adverbiaux du même type sont sous-déterminés en dehors du fait qu'ils rejettent l'unité à forme

---

<sup>9</sup> Comme dans les exemples *ça m'embête un peu, elle l'aime un peu*.

préétablie. Or leur paradoxe découle de ce rejet de l'individu singulier préformaté, qui prouve qu'ils sont en quelque sorte, dans tous leurs emplois, des quantificateurs massifs ou homogènes, en cela que la pluralité d'occurrences à forme intrinsèque est homogène dans sa constitution interne de multitude, et que l'occurrence de N massif qu'il limite quantitativement a elle aussi une structuration homogène<sup>10</sup>. C'est-à-dire qu'une occurrence individuelle de *cheval* a une structuration hétérogène, les différentes parties portant des N divers, comme *tête, encolure, croupe, sabots*, etc., alors que plusieurs occurrences de *cheval* mises en jeu par une seule et même situation d'occurrence forment un ensemble homogène grâce à la forme intrinsèque, ontologique des occurrences individuelles (*cheval + cheval + cheval*, etc.), dans laquelle il serait simple de repérer un *intrus* (un âne, par exemple). Cela ne fait que rapprocher la constitution de l'ensemble homogène de la structuration homogène d'une occurrence (discontinue) de *sable*, portée à l'existence dans une situation d'occurrence. En dernière analyse, *peu de* limite quantitativement quelque chose d'homogène, un ensemble à homogénéité interne +nombre ou une entité massive à homogénéité interne – nombre.

En revanche, *un peu de* ne peut pas limiter quantitativement des nombres qui sont supérieurs à *un*, parce qu'il comprend morphologiquement l'idée d'unité. Il ne lui reste que la deuxième possibilité : exprimer des limites quantitatives d'une occurrence massive. Il ne peut pas, non plus, s'identifier à une occurrence comptable, parce que ce sens est rejeté par l'élément *peu* qu'il contient, incompatible avec l'idée de limites intrinsèques individuantes. Si on décompose *un peu de* en éléments de sens :

- *peu* signifie une faible quantité, supérieure à *un*, si l'idée de 'nombre' est activée par un N comptable, et ne se constitue pas lui-même en occurrence, comme *goutte* ou *miette*, qui peuvent avoir une autonomie référentielle grâce aux formes ontologiques auxquelles ils renvoient : *deux gouttes auraient suffi, quelques miettes auraient suffi* : ?*un peu aurait suffi, \*trois peu auraient suffi*
- *un* signifie un nombre, une unité, et exclut par le fait même d'être un nombre son association avec d'autres nombres ou évocateurs de nombre : *\*un trois livres, \*un plusieurs livres* ; il signifie automatiquement *une occurrence* : *un aurait suffi*
- l'association de *un* et de *peu* signifie que *un peu de* constitue une occurrence grâce à *un*, mais il la constitue dans le domaine des noms massifs où le préformatage n'existe pas, parce que *peu* rejette l'idée de *un* préformaté ; *un* bloque aussi la valeur variable relative à une norme de *peu* (*un, c'est un !*)

En guise de bilan, le problème était de savoir pourquoi *peu de* marche avec les massifs et les comptables (c'est parce qu'il est homogène et rejette le préformatage ontologique de l'unité individualisée), et pourquoi *un peu de* bloque le comptable et mène à la massification (c'est parce qu'on ne peut pas compter plus loin à cause de *un*, parce qu'il n'a plus, toujours à cause de *un*, de valeur comparative à une norme qui permet la décomposition en présupposé et posé<sup>11</sup>, parce qu'il rejette l'individu préformaté à cause de *peu* et parce qu'il crée une occurrence massive quantifiée d'emblée par la faible quantité, la seule possibilité qui soit encore disponible).

#### 4. Comment *un peu de* révèle-t-il la massivité ?

<sup>10</sup> Cf. la parenté à maintes reprises signalée du massif *du* avec le pluriel *des* (des N comptables), que Bosveld de Smet (2000) voit aussi comme un massif. Précisons que la caractéristique « massif » de *des N* n'est pas donné uniquement par l'homogénéité interne, mais aussi et surtout par le fait qu'il désigne un ensemble ouvert, non borné, alors que *les N* défini n'a pas le caractère « massif » de l'indéfini, même s'il a une constitution homogène, parce qu'il est borné, limité.

<sup>11</sup> Nous utilisons ces termes consacrés suite à Ducrot (1972), tout en reconnaissant le problème sémantique qu'ils posent (cf. la discussion de la présupposition donnée par Kleiber, 2012 b).

Nous sommes partie de l'hypothèse que *un peu de* est un véritable révélateur de massivité. Son analyse sémantique montrant les raisons du rejet de l'homogénéité plurielle en faveur de l'homogénéité massive ne met pas encore en lumière l'avantage, pour l'analyste, de recourir à ce déterminant comme vérificateur de massivité, alors qu'il dispose du test incontestable de l'article partitif *du*. Pourtant, il permet, outre une représentation et une quantification aisées des occurrences massives désignées par *un peu de N*, de vérifier la représentation que l'on se fait en langue, entre autres, (i) des noms morphologiquement pluriels sans être comptables, comme *rillettes, épinards, décombres*, (ii) des noms morphologiquement singuliers désignant des groupements à structuration hétérogène, comme *meublier, pharmacie, quincaillerie*, (iii) des noms d'activités qui ne s'associent pas avec l'article partitif, comme *faire le ménage* rapporté à *faire du jardinage*.

#### 4.1. Un concurrent syntaxique de *du*

Le fait que *un peu de* rejette l'homogénéité plurielle en faveur de l'expression de la faible quantité pour les occurrences homogènes sans limites intrinsèques le rend particulièrement apte à révéler la massivité sur le plan de la représentation des N massifs et de leur quantification. Il n'y a aucune surprise, *un peu de* se combine sans contrainte avec des noms massifs concrets, qui s'associent par ailleurs avec l'article *du* et qui se définissent ontologiquement par la matière de constitution et le volume ou l'extension dans l'espace<sup>12</sup>. Les premiers dans une classification des différentes représentations ontologiques des noms massifs concrets sont ceux qui présentent une homogénéité prototypique (ou « dense »), comme :

(19) *un peu de vase, de neige, d'eau, de beurre, de café, d'or*

ou qui supposent une structuration homogène d'agrégats, en *grains* ou *brins*, comme :

(20) *un peu de sable, de riz, de semoule, d'herbe, de menthe, de ciboulette*

les deux types ontologiques se quantifiant par le poids. Ils sont suivis par des N structurés en *pièces, billets*, quantifiables par la somme :

(21) *un peu d'argent, de monnaie, de cash*

et par des N ayant une homogénéité interne combinée à un préformatage qui correspond à leur nom, et qui se quantifient en termes de diamètre et de longueur, tels que :

(22) *un peu de câble, de ficelle*

ou encore par des noms de manifestations météorologiques, qui se manifestent dans un espace et se déroulent dans le temps, et qui peuvent se quantifier en termes de durée ou d'intensité, comme :

(23) *un peu de pluie, de bruine, de buée, de vent.*

Dans cette catégorie, on peut mentionner aussi les noms de couleurs :

(24) *un peu de rouge, de noir*

qui, quantifiés par *un peu de*, se comprennent comme de petites quantités de couleurs-substances, éventuellement dans un mélange, quantifiables par le poids, ou comme de petites taches ou des traces bidimensionnelles sur une surface peinte, quantifiables (dans leur irrégularité) en termes de dimensions.

*Un peu de* se combine également avec les noms massifs abstraits (combinables eux aussi avec *du*), en commençant par les noms de notions fonctionnelles fondamentales, qui se placent par leur généralité parmi les noms sommitaux<sup>13</sup>, et dont *un peu de* limite l'expansion :

(25) *un peu de temps, d'espace, de place, de poids*

<sup>12</sup> Ils sont généralement pris en compte plus que les N abstraits dans l'analyse de l'opposition massif / comptable, parce qu'ils présentent l'avantage d'une représentation plus aisée du formatage contextuel, contingent, de leur occurrence.

<sup>13</sup> C'est-à-dire situés « au sommet du lexique », cf. à ce sujet le programme d'étude *Sconominalia* de l'équipe Scolia de Strasbourg.

mesurables en unités spécifiques à chacun et auxquelles ils donnent génériquement leur nom. Les N de propriétés (états et qualités) et les noms d'émotions sont, eux aussi sans surprise, compatibles avec ce quantificateur :

- (26) *un peu de calme, de courage, de modestie, de bienveillance, de mystère, de compréhension, de considération, de bonheur, de tristesse, de sécurité, d'émotion, de compassion, etc.*

se laissant quantifier généralement en termes d'intensité<sup>14</sup>. Enfin, les N d'activités, définis syntaxiquement par l'association avec un verbe support de type *faire* et sémantiquement par l'extension dans le temps, sont limités dans leur déroulement par ce quantificateur :

- (27) *un peu de marche, de ski, de natation, de violon, de tourisme, de zèle, etc.*

## 4.2. Un révélateur de massivité

Nous n'avons énuméré les cas précédents que pour montrer, par contraste, l'originalité de *un peu de*<sup>15</sup>.

### 4.2.1. Avec des N morphologiquement pluriels

Ce quantificateur spécifique des N massifs apporte une preuve syntaxique forte de la massivité des noms du type *épinards, rillettes*, qui prennent dans les SN existentiels, en toute logique morphologique, le déterminant pluriel, mais néanmoins massif, *des*. Lorsqu'ils se combinent avec *un peu de* :

- (28) *un peu d'épinards, de rillettes, de spaghetti, de girolles, de haricots*

leur massivité se comprend, si on s'appuie sur l'interprétation sémantique du quantificateur, en termes d'homogénéité interne et d'absence de limites intrinsèques de leurs occurrences, ce qui signifie que l'on se les représente de manière globalisante, faisant abstraction de leur structuration objective en feuilles, plants, grains, ou en petits morceaux de viande et de gras hachés et mélangés, certainement parce qu'on les manipule ou on les mange non pas un par un, à cause de leur petite taille, mais par 'portions' à formes contingentes (poignées, bouchées, paquets, etc.).

Mais *un peu de* ne s'accorde pas systématiquement avec tous les pluriels non dénombrables<sup>16</sup>. Il n'est pas compatible, par exemple, avec :

- (29) *\*un peu de décombres, ?de déchets*

ce qui informe (du moins pour les N cités) sur une représentation ou une conceptualisation de ces entités plurielles comme ayant une structuration interne hétérogène, sans effacement globalisant des différences entre les choses individualisables qui constituent ces pluralités (*décombres* : matériaux divers et inutiles qui restent sur le terrain après la démolition d'un bâtiment). D'ailleurs, lorsque *déchet* a une structuration homogène, homéomère, il se combine avec *du* :

- (30) *Il y a du déchet dans la fonte des métaux*

alors que le pluriel renvoie à des catégories distinguables :

- (31) *En biologie, les déchets sont des produits incombustibles et inutiles du métabolisme des cellules vivantes, destinés à être rejetés, tels que le gaz carbonique, l'urine, la sueur, l'urée, l'acide urique.*

En revanche, lorsque des locuteurs utilisent *un peu de* avec des N moins attendus :

- (32) *prendre un peu de vacances, récupérer un peu de forces, il y a eu un peu de giboulées, reprendre un peu de couleurs*

<sup>14</sup> Acceptent, comme le montre Van de Velde (1995 : 138 sq) d'être modifiés par *grand* (*un grand calme, une grande considération, etc.*), qui ne se rapporte pas à *petit*, mais à un degré zéro de manifestation de la propriété qu'ils désignent.

<sup>15</sup> Les remarques qui suivent s'appuient sur l'étude des occurrences de *un peu de* dans la base textuelle *Frantext*.

<sup>16</sup> Cf. l'étude de Lauwers, dans ce même volume.

il est clair que les entités désignées n'ont pas de préformatage en durée ou intensité et ne présupposent pas lexicalement de limites à leur manifestation (une durée fixe des vacances, une intensité précise des forces physiques des animés) et que le pluriel ne signifie pas leur comptabilité (*\*reprendre un nombre de couleurs, \*prendre douze vacances*), mais l'homogénéité interne de leurs occurrences. Si l'on compare les deux quantifications suivantes (les deux étant « faibles ») :

(33) *mettre un peu de briques roses / quelques briques roses autour des fenêtres*

on constate que l'on se représente de manière différente les deux occurrences de *briques roses*. Dans le cas du comptable, les *quelques briques* sont distribuées autour des fenêtres de manière individuante, avec des espaces bien visibles entre elles, voire aléatoires, alors que le massif *un peu de briques* signifie qu'elles sont disposées dans une continuité, formant une surface homogène, qui n'est pas prédélimitée autrement que par le cadre des fenêtres, parce que cette surface peut être plus ou moins large.

#### 4.2.2. Avec des N morphologiquement singuliers

Une analyse en termes de conceptualisation globalisante et de massification interne est possible aussi pour certains N morphologiquement dépourvus de pluriel, tels que *monde, mobilier*, etc. :

(34) *y avoir un peu de monde (vs \*un peu d'hommes, de femmes, d'enfants), avoir un peu de famille (vs \*un peu de frères, de sœurs, de parents)*

(35) *récupérer un peu de mobilier (vs \*un peu de meubles), avoir un peu de pharmacie dans ses bagages (vs \*un peu de médicaments), acheter un peu de quincaillerie (vs \*un peu de vis, d'écrous, de clous, etc.)*

(36) *chercher un peu de lecture (vs \*un peu de revues, de magazines, de journaux), acheter un peu de presse (vs \*un peu de quotidiens nationaux, régionaux, de revues)*

Les gloses de *monde, famille*, etc. par des pluriels comptables correspondant à leur sens mais inadéquats avec *un peu de* montrent que la structuration de ces N est objectivement hétérogène, mais qu'ils conceptualisent ces réalités, en tant que massifs, de manière globalisante, sans individuation catégorielle interne (cf. pour une analyse détaillée Lammert, dans ce même volume).

#### 4.2.3. Avec des N d'activités

Enfin, l'association de ce quantificateur avec la sous-classe des N d'activités qui s'associent avec le verbe *faire*, sans prendre pour autant l'article partitif dans cette combinaison, montre bien qu'il s'agit là aussi de N abstraits massifs, même s'il ne sont pas vérifiés par *du*. Ainsi :

(37) *faire le ménage, la vaisselle, la sieste, sa toilette*

peuvent-ils devenir :

(38) *faire un peu de ménage, de vaisselle, de sieste, de toilette*

en tant qu'activités quantifiables en termes de durée, de quantité ou de surface réduites ou partielles, alors que :

(40) *\*faire du ménage, \*de la vaisselle, \*de la toilette*

ne sont pas possibles, leur association avec *un peu de* à l'instar de *un peu de jardinage* permettant de les considérer comme des N massifs, sans qu'il s'agisse d'une conversion. C'est-à-dire qu'ils réfèrent, comme les N *jardinage* ou *tourisme*, à des ensembles d'activités hétérogènes vues dans une conceptualisation globalisante qui efface les différences internes, mais que les déterminants sont toutefois décisifs dans la délimitation ou l'expression de la délimitation de ces activités. L'on dit *faire le ménage, la vaisselle, sa toilette*, etc. parce que les activités désignées sont délimitées par l'environnement du locuteur (la maison, sa

personne), s'avérant ainsi être envisagées comme des activités spécifiques, contextualisées et complètes (bornées), alors que *faire du tourisme, du jardinage, du ski* sont soit possibles du point de vue générique, soit se déroulent dans un cadre non spécifique, qui peut être précisé, en tant qu'activités non bornées.

## 5. Conclusion

Cette incursion dans le domaine des déterminants nous a permis d'apporter quelques précisions sur l'emploi et le sens de l'énigmatique *un peu de*. L'on peut dire pour finir que (i) les déterminants adverbiaux *peu de, beaucoup de, combien de, tant de, trop de, assez de*, analysés du point de vue des occurrences comptables ou massives, sont sous-déterminés en dehors du fait qu'ils rejettent l'unité à forme préétablie et qu'ils sont homogènes parce que leur sens s'accorde avec l'homogénéité interne des ensembles d'entités comptables ayant la même forme ontologique et avec l'homogénéité interne des entités dépourvues de limites intrinsèques et acquérant des limites contingentes en tant qu'occurrences uniques par situation d'occurrence, alors que (ii) *un peu de* et ses variantes *un petit peu de, un tantinet de* rejettent l'idée de limites intrinsèques de l'unité isolée ou des unités réunies dans un ensemble, étant pour cette raison en adéquation uniquement avec les massifs à structuration homogène sans limites intrinsèques. Ils permettent ainsi de prouver syntaxiquement la massivité de certains noms à structure interne objectivement hétérogène et d'apporter une explication supplémentaire du mécanisme de massification interne et d'homogénéisation qu'ils encodent lexicalement.

## Références

- Attal, P., 1976, « À propos de l'indéfini DES : problèmes de représentation sémantique », *Le français moderne*, 44, 126-142.
- Benninger, C., 1999, *De la quantité aux substantifs quantificateurs*, Paris, Klincksieck.
- Bosveld-de Smet, L., 2000, « Les syntagmes nominaux en *des* et *du* », in L. Bosveld-de Smet, M. Van Peteghem, & D. Van de Velde (éd.), *De l'indétermination à la qualification : les indéfinis*, Arras : Artois Presses université, 17-116.
- Buvet, P.-A., 1993, *Les déterminants nominaux quantifieurs*, Thèse de Doctorat, Paris, Université de Paris XIII.
- Doetjes J., 2001, « La distribution des expressions quantificatrices et le statut des noms non-comptables », in Kleiber, G., Laca, B., Tasmowski, L. (dir.), *La typologie des groupes nominaux*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 119-142.
- Ducrot, O., 1972, *Dire et ne pas dire*, Paris, Hermann.
- Ducrot, O., 2005, « De l'intérêt de choisir entre *peu* et *un peu* », *Bulletin Hispanique*, Tome 107, n° 1, 109-117.
- Flaux, N. & Van de Velde, D. 2000, *Les noms en français : esquisse de classement*, Gap-Paris, Ophrys.
- Kleiber, G., 1997, « Massif / comptable et partie / tout », *Verbum*, XIX, 3, 321-337.
- Kleiber, G., 2011, « Types de noms : le problème des occurrences », *Cahiers de lexicologie*, 99 : 2, 49-69.
- Kleiber, G., 2012a, « Occurrences massives et occurrences comptables : quelques observations », in Dutka-Mankowska, A., Kieliszczyk, A., Pilecka, E. (éd.), *Grammaticis Unitis. Mélanges offerts à Bohdan Krzysztof Bogacki*, Varsovie, Wydawnictwa Uniwersytetu Warszawskiego, 199-207.
- Kleiber, G., 2012b, « Sur la présupposition », *Langages*, 186 / 2, 21-36.
- Kleiber, G., 2013, « L'opposition *Nom comptable / Nom massif* et la notion d'*occurrence* », *Cahiers de lexicologie*, 2, n° 103, 85-106.

- Lammert M. (2014), « référence collective massive vs référence plurielle indéfinie », *Langue française*, 183, 87-99. (ce volume).
- Lawers P. (2014), « Les pluriels ‘lexicaux’. Typologie quantifiée des déficits de dénombrabilité », *Langue française*, 183, 117-132. (ce volume).
- Leeman, D. & Vaguer, C., 2012, « Hypothèses de découverte d’un marqueur dialogique : *un peu* », in J. Bres et al. (éd.), *Dialogisme : langue, discours*, Bruxelles, P.I.E. Peter Lang, 27-36.
- Martin, R., 1969, « Analyse sémantique du mot *peu* », *Langue française*, 75-88.
- Milner J.-C., 1978, *De la syntaxe à l’interprétation : quantités, insultes, exclamations*, Paris, Le Seuil.
- Van de Velde, D. 1995, *Le spectre nominal. Des noms de matières aux noms d’abstractions*, Paris / Louvain, Peeters.